



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 27 juin 2003**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 17 juin 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 2 juillet 2003

**Modifications de la participation au capital social de la SOPAC**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoint*s :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

**Secrétaire de séance :**

Amaury BREUILLE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.  
M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.  
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à Mme Jeanine BIMES.  
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.  
M. Yannick TARDY donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.  
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

**Direction des Obligations et Droits du Citoyen      Modifications de la participation au capital social de la SOPAC**

Monsieur Gérard NEBAS, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

La Communauté d'Agglomération de Niort a mis fin à la reconnaissance de l'intérêt communautaire des parcs de stationnement situés sur le territoire de la Ville de Niort par délibération en date du 23 juin 2003.

En conséquence, la participation de la Ville de Niort au capital social de la Société d'Economie Mixte SOPAC doit être modifiée. En effet, la Ville de Niort détient actuellement 12 000 actions d'une valeur de 15,25 € (soit 183 000 €), le capital social de la SOPAC étant d'un montant de 1 387 750 € (91 000 actions). Un représentant de la Ville siège au Conseil de Surveillance de la SOPAC et la CAN dispose de 5 sièges avec 60 169 actions.

Je vous propose que la part de la Ville de Niort au capital social de la SOPAC soit portée à 60 169 actions, soit 917 577,25 €. La part de la Communauté d'Agglomération ne sera plus que de 12 000 actions, soit 183 000 €. Ainsi la Ville de Niort disposera de 5 sièges au Conseil de Surveillance de la SOPAC, la CAN ayant un représentant.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- fixer sa participation au capital social de la SOPAC à 60 169 actions de 15,25 €.
- autoriser le rachat à la Communauté d'Agglomération de Niort de 48 169 actions d'une valeur de 15,25 €.
- Désigner, à compter de la date de cession des actions, en tant que représentants au Conseil de Surveillance de la SOPAC, 4 représentants du Conseil Municipal, soit :
  - Monsieur Gérard NEBAS
  - Mademoiselle Fabienne RAVENEAU
  - Monsieur Michel PAILLEY
  - Madame Michelle LE FRIANT

, qui siégeront aux côtés de Monsieur Gilles FRAPPIER, désigné par délibération du 31 janvier 2003 et jusqu'à ce jour seul représentant de la Ville,

- autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les documents relatifs à l'achat des actions.
- autoriser les représentants de la Ville de Niort au Conseil de Surveillance de la SOPAC à accepter tous mandats éventuels qui pourraient leur être confiés dans la SEM, y compris celui de Président du Conseil de Surveillance, par les organes d'Administration de la SEM.

*Monsieur Gilles FRAPPIER, Président de la SOPAC, n'ayant participé ni au vote, ni au débat.*

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour : 38  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 5  
Excusé : 2

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Gérard NEBAS**

[Ordre du jour](#)